

Pour une meilleure intégration du genre dans la vie politique en Tunisie.



KVINFO
GENDER ■ DIVERSITY
INFORMATION
EQUALITY
THE DANISH CENTRE FOR RESEARCH
AND INFORMATION ON GENDER,
EQUALITY AND DIVERSITY



Mai 2017

Auteur : Soumaya Abdellatif

Equipe de recherche : Soumaya Abdellatif

Avec la collaboration de Mohamed Methlouthi

Assistentes : Intissar Ben Mahmoud

Oumeima Ouni

Equipe de coordination LET : Besma Soudani

Traki Chebbi

Feten Hemdani

Nejla Abbes

Nejla Rajhi

Plan

Introduction

Qu'est ce qu'un audit genre ?

Pourquoi un audit genre?

Objectifs de l'audit

L'échantillon

1/ Le genre : une notion qui dérange

2/ Perceptions du genre dans les organisations politiques et syndicales

3/ Le niveau de prise en compte de la dimension genre

4/ Effectivité de l'intégration de la dimension genre et du principe d'égalité femmes/hommes

5/ La sensibilisation et la prédisposition à intégrer le genre et à promouvoir l'égalité entre les sexes

6/ La participation politique : les obstacles et les opportunités :

Conclusion

Recommandation

Bibliographie

Introduction

La déferlante révolutionnaire qu'ont connue certains pays arabes et qui s'origine dans les événements de décembre 2010 ayant donné lieu à la chute du régime de Ben Ali en Tunisie a entraîné le pays dans une phase transitoire sans précédent. La transition, qui aspire à la démocratisation de l'Etat et des institutions, s'accompagne d'une forte agitation sociale et politique qui rajoute à l'imprévisibilité de son aboutissement. À partir du moment où la contribution de tous les citoyens est une condition intrinsèque à la démocratie, des questions cruciales s'imposent dans ce contexte de changements rapides et de résistances quant aux acteurs qui participeront au processus : quelle place pour les femmes parmi ces acteurs, quels changements **pour** les femmes et quels changements **par** les femmes ?

La participation des femmes tunisiennes à la révolution du 14 janvier 2011 en Tunisie et aux différents mouvements contestataires qui l'ont suivi a bouleversé l'image stéréotypée et fortement fallacieuse des femmes dans la vie publique et politique sous le gouvernement

de Ben Ali. En effet, en dépit d'un Code de Statut Personnel pionnier au Maghreb en matière des droits des femmes et d'une légère féminisation dans certains secteurs et catégories professionnelles, les femmes **et** la politique étaient liées par une juxtaposition qui insiste d'autant plus sur la disparité que sur une éventuelle relation entre les deux. Le défi qui se pose actuellement est de penser les femmes **dans** la politique, c'est-à-dire de penser la relation inverse à l'exclusion, notamment l'inclusion des femmes aux postes de prise de décision. Pour ce faire, les questions relatives aux rapports sociaux de sexe ne doivent plus préoccuper une élite féminine par excellence mais doivent servir de base à un défi social d'ampleur. En effet, l'égalité entre les sexes est un objectif qui exige un processus d'institutionnalisation du genre. Ce qui implique la prise en considération dans les institutions de la spécificité des rapports sociaux entre les femmes et les hommes et de leurs besoins spécifiques. D'après le Conseil Economique et Social des Nations Unies, un tel processus " *consiste à évaluer les incidences pour les hommes et pour les femmes de toute action envisagée, notamment dans la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les secteurs et à tous les*

*niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à incorporer les préoccupations et les expériences des femmes aussi bien que celle des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines-politique, économique et social- de manière à ce que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que l'inégalité ne puisse se perpétuer. Le but ultime est d'atteindre l'égalité entre les sexes."*¹

Dans un processus d'institutionnalisation du genre, il incombe de prime abord d'analyser les institutions concernées, leurs programmes, leurs plans d'action, l'absence ou la présence de la dimension genre dans le discours, les actions et les interactions au sein de ces institutions. Une telle analyse est envisageable au moyen d'un **audit genre**.

Qu'est ce qu'un audit genre ?

Un audit genre est un moyen d'élaborer un diagnostic préliminaire de la prise en compte de la dimension genre dans les institutions. Il permet l'évaluation des

¹ Organisation des Nations Unies, "Rapport du Conseil Economique et Social des Nations Unies", septembre 1997.

activités, de l'orientation et de la politique propres à chaque institution dans une perspective genre. L'audit genre est un audit social qui se distingue dans son principe des audits financiers qui sont d'ordre technique. L'audit genre est une méthode qualitative et participative qui procède au moyen d'une collecte des informations à partir d'une revue documentaire et d'une enquête par questionnaire complétée au besoin par des entretiens semi directifs. Les données recueillies feront ensuite l'objet d'une analyse statistique qui éclairera à son tour l'analyse qualitative.

Pourquoi un audit genre ?

Le recours à l'audit se justifie surtout par un contexte post révolution qui donne la rigueur à toute investigation à propos de la position des femmes dans la vie politique. En effet, en 2014, il y a eu un grand débat autour des codes constitutionnels relatifs à la parité avant son agrément par l'Assemblée Nationale Constituante. Cet acquis, pourtant considérable, n'était pas encore à la hauteur des aspirations de la société civile. Avec le principe de parité verticale, la représentativité des femmes dans les élections n'a pas

dépassé 14%. C'est en ce sens que les prochaines élections municipales prévues en décembre 2017 représentent une opportunité de choix pour relever de nouveaux défis en mettant à l'épreuve le respect des codes de la constitution mais aussi en s'appliquant au principe de la parité verticale et horizontale préconisé pour ces élections. Une brèche prometteuse a été ouverte à partir de 2011 permettant l'intrusion des femmes dans la sphère politique dans un mouvement irréversible mais qui nécessite une forte vigilance et un appui perpétuel pour pouvoir faire face aux résistances et à l'exclusion tenace et pour une part invisible à laquelle sont sujettes les femmes. Ces résistances sont dues en grande partie au legs patriarcal qui continue à servir de toile de fond aux représentations des rôles féminins et masculins, et dans la sphère privée et dans la sphère publique, chez les hommes comme chez les femmes. Et bien qu'il soit aussi nécessaire de penser les moyens de changer la situation des femmes dans la sphère privée, cet audit vise particulièrement la sphère politique pour marquer un moment réflexif dans le processus de féminisation progressive du champ politique, un champ résolument masculin, à une époque charnière.

Objectifs de l'audit :

L'audit vise d'abord à évaluer la compréhension et l'acceptation générale de la notion genre dans les institutions auditées et la prédisposition de ses membres à intégrer le genre comme un élément transversal dans leurs politiques externes et internes. Outre l'objectif de dresser un état des lieux de la prise en considération des rapports sociaux de force entre les femmes et les hommes et de la position des femmes dans la sphère politique, l'audit permettra d'identifier les besoins de chaque partie pour intégrer la dimension genre. Sur la base d'une analyse statistique et qualitative, il sera possible d'avoir des orientations sur les moyens et les stratégies d'actions à mettre en œuvre par la société civile et notamment par la LET en vue de promouvoir l'égalité entre les sexes et de proposer des recommandations dans cet objectif.

L'échantillon

La participation politique des femmes au niveau institutionnel en Tunisie se manifeste essentiellement à travers le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, mais

elle est principalement représentée au niveau des partis politiques de façon intrigante puisqu'elle est relativement importante à la base et quasi nulle au sommet. Notre choix s'est fixé autour des partis les plus représentés dans l'ARP pourvu leur influence sur la scène politique. D'autre part, les femmes représentent 35% de l'ensemble des syndiqués dans l'UGTT dont le bureau exécutif qui compte une seule femme fera parti de la population cible.

La représentativité des différents partis politiques dans l'échantillon est proportionnelle au nombre de sièges de ces partis dans l'ARP. De même, le nombre des interviewers de chaque Instance Constitutionnelle et Indépendante a été déterminé en fonction de l'effectif de ses membres par rapport aux autres instances.

Parties	Population	Population (femmes)	Poids	Coefficient de redressement	Echantillon	Population finale atteinte
UGTT						
Membres du bureau exécutif de la centrale syndicale	13	1	5%	5%	7	7
Partis politiques (Selon leurs représentativités (sièges) dans l'ARP)						
Ennahdha	69			19%	27	22
NidaaTounes	67			19%	26	10
Bloc Al Horra	25			7%	10	2
Front populaire	15			4%	6	6
Union patriotique libre	12			3%	5	3
Bloc AfekTounes	10			3%	4	1
Bloc socia-démocratique	7			2%	3	0
Hors groupe	12			3%	5	0

SOUS TOTAL	217	68	60%	60%	84	44
Pouvoir exécutif : Gouvernement						
Ministres / Secrétaires d'état	40	8	5%	5%	7	0
Instances Constitutionnelles et Indépendantes						
ISIE	9	3		2%	2	0
CSDHLF	40	17		7%	10	8
INLUC	30			5%	7	7
Haica	8	4		1%	2	0
SOUS TOTAL	87	24	15%	15%	21	15
TOTAL	270		100%	100%	119	66

Liste des abréviations :

ARP : Assemblée des Représentants du Peuple

ISIE : Instance Supérieure Indépendante pour les Elections

CSDHLF : Comité Supérieur des Droits de l'Homme et des Libertés
Fondamentales en Tunisie

INLUC : Instance Nationale de Lutte contre la Corruption

HAICA : Haute Autorité Indépendante de la Communication
Audiovisuelle

1/ Le genre : une notion qui dérange

Enquêter sur le genre s'apparente à une aventure épistémologique semée d'embûches. Ce qui est dû en partie aux voyages conceptuels de la notion d'un contexte culturel à un autre sans que le premier soit transposable au deuxième. Issu du terme "gender" qui est apparu dans la littérature anglo-américaine dans les années 70, le mot genre s'est introduit progressivement en France pour être institutionnalisé dans les années 2000 et ajouté à une série de formulations antérieures comme "les rapports sociaux de sexe, la domination masculine et le patriarcat. D'après Isabelle Clair, **"le mot est d'abord perçu comme un mot étranger, sans équivalent culturel dans l'hexagone. Pendant un temps, quand il est utilisé c'est souvent en anglais pour souligner son caractère "intraduisible"². Mot envahissant et envahisseur, venu d'un outre atlantique impérialiste et démarxisé, il suscite les résistances dans un pays où l'on pense la différenciation et la hiérarchisation des sexes au moyen de concepts forts, qui ont fait**

² BRAD, Christine, "Recherche et militantisme (France, 1995-2002)" in BRAD Christine, BAUDELLOT Christian, MOSSUZ-LAVAU Janine (dir.) Quand *les femmes s'en mêlent*, Paris, La Martinière, 2004.

leurs preuves"³. Le genre est donc un concept polysémique qui appelle des définitions différentes selon les objets de recherche, les filiations théoriques et les époques. Le genre est de ce fait sujet à **recatégorisation** à travers les chevauchements des générations, les contextes culturels et les auteurs. Il n'est pas question de penser le concept genre uniquement à partir d'un champ lexical ou d'une culture déterminés, mais il faut surtout tenir compte de **l'usage** qu'on en fait.

Le genre n'est pas une variable parmi d'autres comme le sexe qui est une catégorie descriptive et qui est un marqueur d'appartenance à un groupe social. Tout l'intérêt du terme réside dans son efficacité analytique et conceptuelle. Il permet de déchiffrer les rapports de pouvoir et les logiques qui organisent la société jusque dans ses plus petits recoins. Le genre n'est pas une grille de lecture à part entière du social, il permet de repenser les grilles existantes et c'est ce qui ajoute à l'aspect problématique de la notion. **Dans notre perspective, le genre renvoi au système des rapports sociaux spécifiques dans lequel se**

³ CLAIR, Isabelle, Sociologie du genre, Paris, Armand Colin, 2015, p 82.

définissent mutuellement les catégories de sexes. Il permet de déchiffrer la construction sociale de l'asymétrie fondamentale entre les femmes et les hommes à partir de la dyade de la différenciation et de l'hierarchisation dans un contexte mouvant. Il s'agit de partir du glissement de la problématique de la *différence* à celle de *différenciation* qui tente de cristalliser les représentations sociales autour du féminin et du masculin dans la première, c'est-à-dire que les différences socialement construites s'agglutinent aux différences biologiques. Elles apparaissent comme étant de l'ordre du "naturel" et deviennent une sorte d'impensé social. Les différences biologiques ne sont pas uniquement la base sur laquelle est construit un arsenal de différenciations sociales, elles sont aussi perçues et façonnées au moyen de ces dernières. Le biologique "n'est jamais de la nature à l'état brut", la culture agit comme un filtre pour les perceptions et les représentations. C'est ce qui a permis d'assigner des rôles et des attributs aux catégories de sexe sur la base de "prédispositions naturelles" supposées. Par la même logique, la sphère publique et politique a été largement masculinisée, les femmes furent quant à elles assignées à l'espace

domestique et à la sphère privée. Mais la participation politique des femmes comme phénomène ascendant montre que cette séparation n'est pas aussi évidente et que la distinction public/privé n'est pas aussi éloquente et rigoureuse sur un plan théorique et pratique. Les contours du public et du privé sont soumis à une redéfinition et les positions des femmes et des hommes est loin d'être statique au sein des deux sphères.

L'accès des femmes à la sphère politique reste un phénomène assez récent. Nombre de politologues et politiciens aujourd'hui sont toujours réticents à penser le genre, probablement parce que l'introduire en politique c'est reconnaître implicitement que **"L'inégalité des sexes dénoncée par le féminisme est politique et non pas simplement anthropologique"**⁴.

2/ Perceptions du genre dans les organisations politiques et syndicales :

⁴ FRAISSE, Geneviève, *Muse de la raison*, Paris, Gallimard, 1995, p 355.

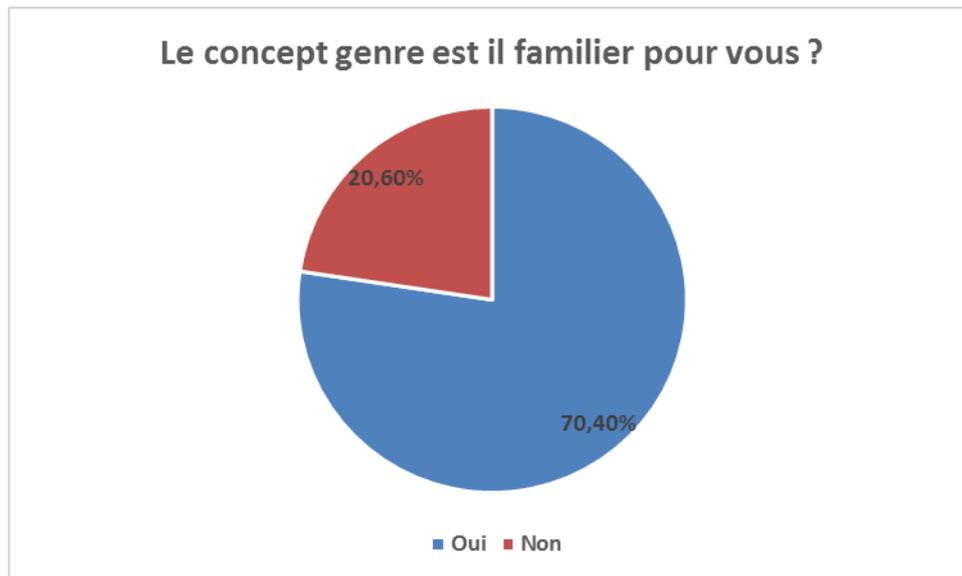
Les résultats de l'audit réalisé auprès de partis politiques les plus représentés à l'ARP, de l'UGTT et des instances indépendantes constitutionnelles ont permis de relever différentes perceptions et attitudes à l'égard du concept "genre". Si elle est largement acceptée et intégrée par des scientifiques et par la société civile en Tunisie, la notion, aux origines dites "*étrangères*" et "*occidentales*⁵" attise la méfiance et la réticence de nombre d'acteurs politiques à des degrés différents. Il s'agit d'une notion qui divise les attitudes et les opinions entre des partisans et des détracteurs dans une polémique qui s'inscrit très rapidement dans un débat plus large sur l'identité. Remettre en cause les rapports de pouvoir entre les sexes et questionner l'organisation sociale et le modèle de société existant reviennent pour certains à se départir d'un cadre identitaire et social sécurisant pour emboîter les pas de sociétés et d'aires culturelles différentes. Le genre est corrélé, dans les représentations sociales de quelques politiciennes et politiciens rencontrés, à une révolution sexuelle et une anarchie sociale. Il résonne pour eux d'homosexualité et d'une "dégradation" morale. Le débat à l'ARP sur la loi intégrale contre les violences

⁵ Qualificatifs employés par un député du parti "Nahdha".

faites aux femmes fut l'occasion de débattre sur le genre. Dans ce contexte, une des interventions qui visait une définition de la notion l'a présentée comme étant, au début, revendiquée par un groupe de lesbiennes radicales. A partir de là, certains membres de partis sollicités ont refusé catégoriquement de discuter à propos du genre "*car il est hors de question d'accepter l'homosexualité qu'on cherche à introduire avec cette notion.*". Le parti de droite "Nahdha" est celui où on a relevé la plus grande réticence au concept genre à l'exception de quelques membres qui ont manifesté une ouverture et une certaine réceptivité de la notion et qui nous ont aussi facilité l'accès à d'autres contacts du même parti.

Le genre est entouré d'un halo d'incompréhensions et d'un grand flou qui ont fait de son évocation un renvoi à des idées et des définitions très variées. Toutefois, il s'agit d'une notion qui s'impose avec les débats actuels et par les efforts de la société civile et des organisations. 70% de notre échantillon déclarent qu'il s'agit d'une notion familière pour eux, même si elle reste méconnue. 47% des personnes interviewés définissent le genre comme désignant " des rapports sociaux spécifiques" et

sont donc très proche de la définition qui se base sur une vision sociologique. En revanche, 28% d'entre eux trouvent qu'il renvoi aux différences entre les femmes et les hommes et 18,2% y voient le "synonyme de sexe".



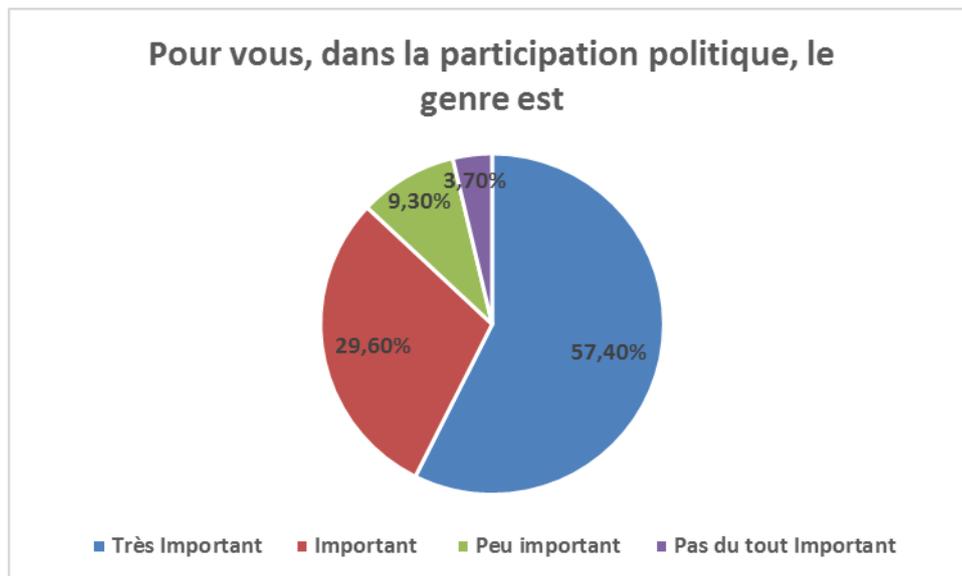
Entendre par genre les différences entre les sexes c'est rester centré sur le postulat d'une différence donnée entre les sexes qui serait d'ordre biologique, psychique et neurologique et que rien ne peut défaire alors que le genre renvoi surtout à la différenciation, c'est-à-dire à la construction sociale des différences. Cet aspect est d'autant plus occulté par ceux qui ne font pas de distinction entre genre et sexe pour dévoiler une totale méconnaissance de la notion. Plusieurs enquêtés ont demandé à avoir une "définition claire et succincte du

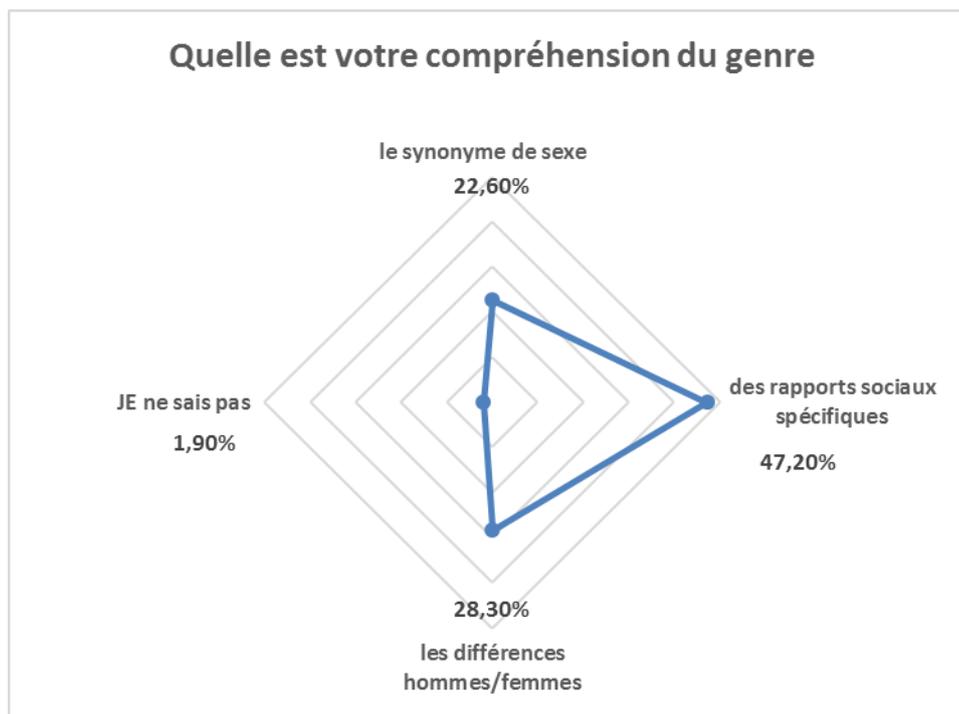
genre". Certains membres du parti "Nahdha" ont exprimé une attitude de refus obstiné de la notion et l'un d'eux a confié : "c'est seulement si je suis mort que ce mot passera". Un autre député de l'Union Patriotique Libre, même en laissant comprendre qu'il accorde assez d'importance au genre, a déclaré à la fin de l'entrevue que *"le mot "gender" d'où sont issues les différentes traductions fait partie des mots qu'on reçoit comme une gifle sur la figure, il rime avec "jadour" en dialecte tunisien qui veut dire barbare, indiscipliné et vulgaire"*. Dans ce fragment de discours on a l'archétype d'une hostilité et d'une phobie mentale qui a été relevée chez nombre de députés rencontrés et qui visiblement les empêchent d'avoir une position qui soit fondée et réfléchie vis-à-vis du concept. L'origine anglo-américaine puis française du terme lui ont attribué, aux yeux de plusieurs acteurs de la scène politique, un caractère d'extranéité représentant un critère objectif de rejet par un discours à semblant nationaliste. A ce critère s'ajoute un critère subjectif se rattachant à la sonorisation du terme, à sa mauvaise traduction en arabe, à son "imprécision" et la liste est oblongue.

Mais ces arguments sont à vrai dire des alibis, des prétextes qui cachent une opposition de fond non pas aux implications mais aux conséquences d'une adoption du concept genre. En effet, ce qui rend difficile l'acceptation du genre pour un nombre d'acteurs politiques c'est qu'il est à même de changer le modèle sociétal, de remettre en cause la répartition sociale des tâches et de dénaturer l'assignation des femmes à l'espace privé. Ceci équivaut à dire, pour la gent masculine surtout, que le genre menace une organisation sociale réconfortante pour les hommes et un système de différenciation leur offrant les moyens de rasseoir la domination masculine sous de nouvelles configurations. Sur un plan plus idéologique, le genre offense les références religieuses interprétées socialement pour légitimer l'ordre existant et "n'a pas d'équivalent ni de place dans la culture arabo musulmane". Cette thèse impose à ses auteurs un impératif de s'opposer obstinément à toute tentative d'intégrer le genre ou d'incorporer le terme dans le dispositif juridique et ou législatif. Une des députées rencontrées, du parti Nahdha, a évoqué à ce propos: " Au début nous serons appelés à accepter la notion avec une définition sur laquelle on peut à la rigueur

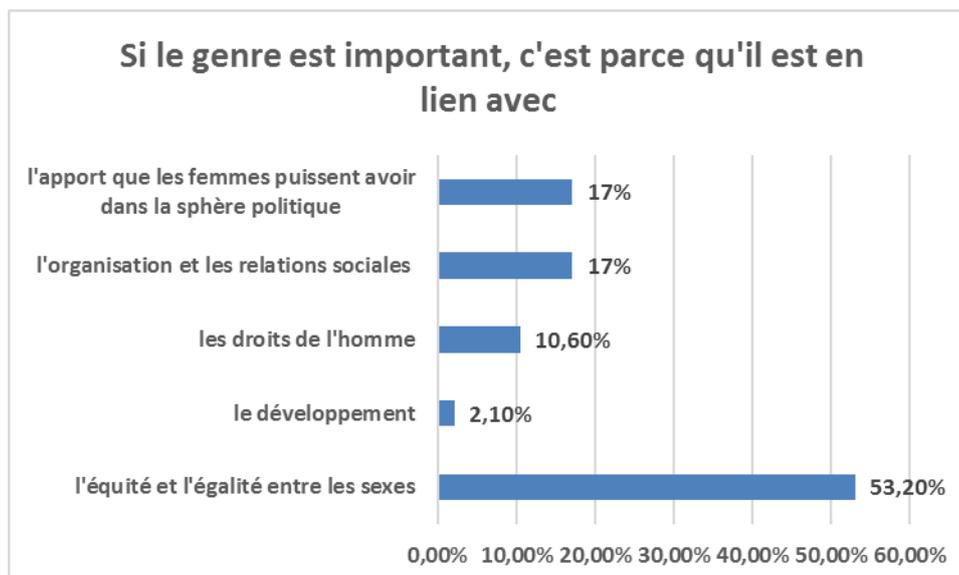
s'accorder mais cela ouvrira la porte à des révisions, des modifications et des rajouts que nous n'accepterons point, c'est pourquoi il vaut mieux couper la route à de pareils litiges dès le début".

Le genre est considéré comme très important dans le domaine de la participation politique par 57,4% de l'échantillon, 29,6% trouvent qu'il est important contre 9,3% qui ne lui accordent pas d'importance.



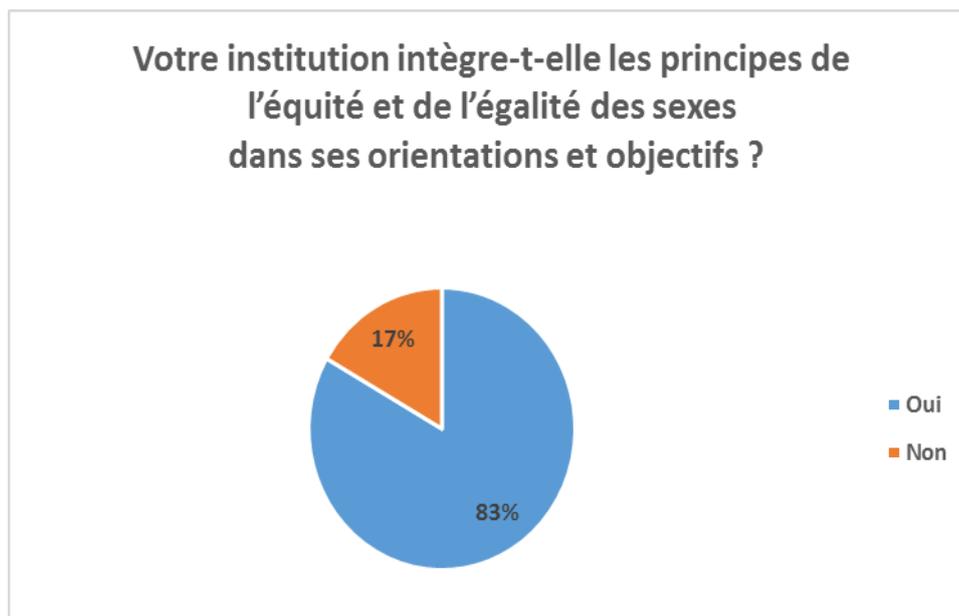


Ceux qui considèrent que le genre est "très important" ou "important" relatent cette importance au fait qu'il est lié principalement à la justice et l'égalité entre les femmes et les hommes (53,2%), au système des rapports sociaux (17%) ou à l'apport que les femmes puissent avoir en politique (17%). Le lien entre genre et développement ou genre et droits de l'Homme a été marginalisé par rapports aux thèmes précédents.



3/ Le niveau de prise en compte de la dimension genre

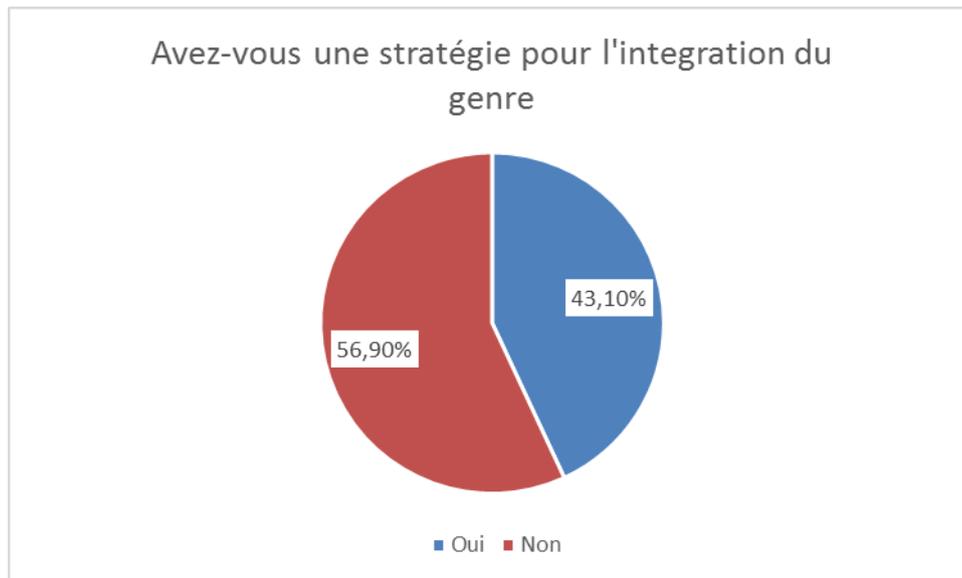
83,3 % des interviewés ont déclaré que leur organisation politique ou syndicale intègre les principes de l'équité et de l'égalité des sexes dans ses orientations et ses objectifs contre 16,7 % qui ont répondu par la négative. 67,9% considèrent que leurs organisations disposent des compétences nécessaires pour intégrer la dimension genre et autour de 60% pensent consacrer une partie suffisante des débats stratégiques et programmatiques aux questions liées au genre.



On pourrait lire dans ces résultats une sorte de sur-estimation de l'intégration du genre puisque la plus part des interviewés ont déclaré plus tard que leurs principaux besoins pour la sensibilisation à l'importance du genre sont la formation et les compétences.

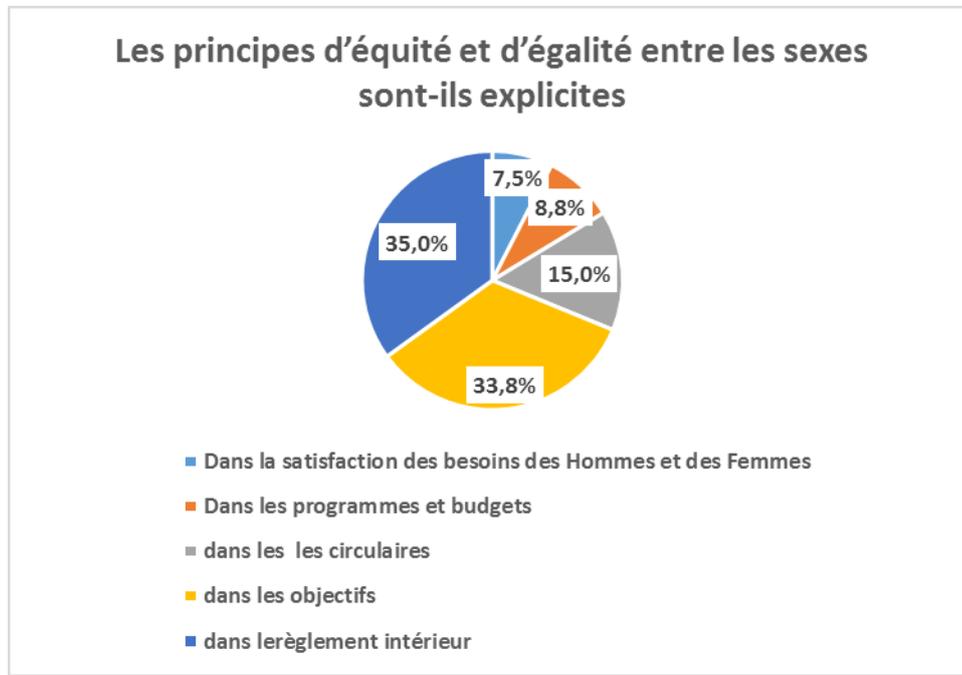
Cette lecture se confirme par le fait que 53,7 % déclarent ne pas avoir dans le parti, l'instance ou l'organisation une stratégie d'intégration du genre. Même ceux qui affirment en avoir complètent dans la plus part des cas leurs réponses en précisant qu'ils sont "en train d'y réfléchir" ou que "c'est quelque chose qui est en cours". En ce qui concerne les partis, ceci

pourrait être imputé à un souci de "soigner" l'image du parti.



Quant aux principes d'équité et d'égalité entre les sexes, d'après les représentants de partis et de l'UGTT, ils sont explicites surtout dans le règlement intérieur et les principes généraux (35%) et aussi dans les objectifs (27%). Les pourcentages sont négligeables pour ce qui est du budget, des programmes, de la documentation et des circulaires. Ce qui revient à dire que sur un plan

concret, il n'existe pas ou peu d'efforts et de volonté d'intégrer le genre dans les organisations politiques.



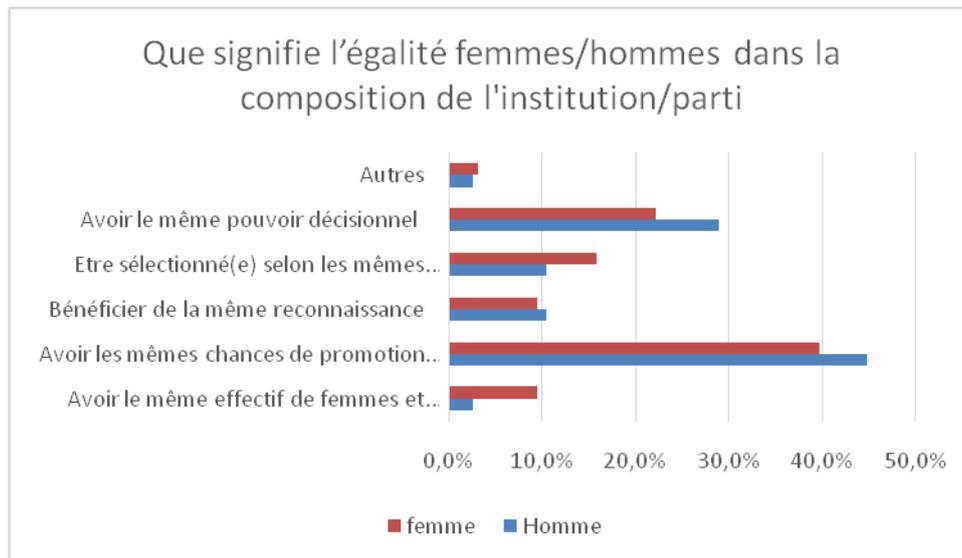
4/ Effectivité de l'intégration de la dimension genre et du principe d'égalité femmes/hommes

Dans notre contexte, et dans l'élaboration du questionnaire, nous avons établi une corrélation entre le genre et l'égalité femmes/ hommes du fait de l'interdépendance entre les deux questions mais aussi pour tenter d'attribuer une certaine légitimité au genre

et de faciliter relativement son acceptation. Ce rapprochement fut remis en cause par deux députés du parti Nahdha qui ne voient pas de liens entre les deux notions. Un de ces deux députés, qui a refusé de donner son nom même en apprenant que l'anonymat est garanti, s'est abstenu de répondre aux consignes se rattachant aux obstacles et aux moyens de favoriser la participation politique des femmes en nous interrogeant : "Mais pourquoi voulez-vous que les femmes participent à la politique? Il faut partager les rôles : la vie politique pour les hommes, la vie sociale pour les femmes". "La vie sociale" correspond pour notre enquêté à être "maîtresse de maison, prendre soin des enfants et tout le reste". Par la suite, le député a demandé à parler de complémentarité et non d'égalité en postulant que cela "n'enlève rien au statut des femmes : c'est juste une répartition nécessaire entre vie sociale et vie politique". Cette position est représentative de celles de nombre de députés qui prônent encore la complémentarité à l'instar de l'égalité.

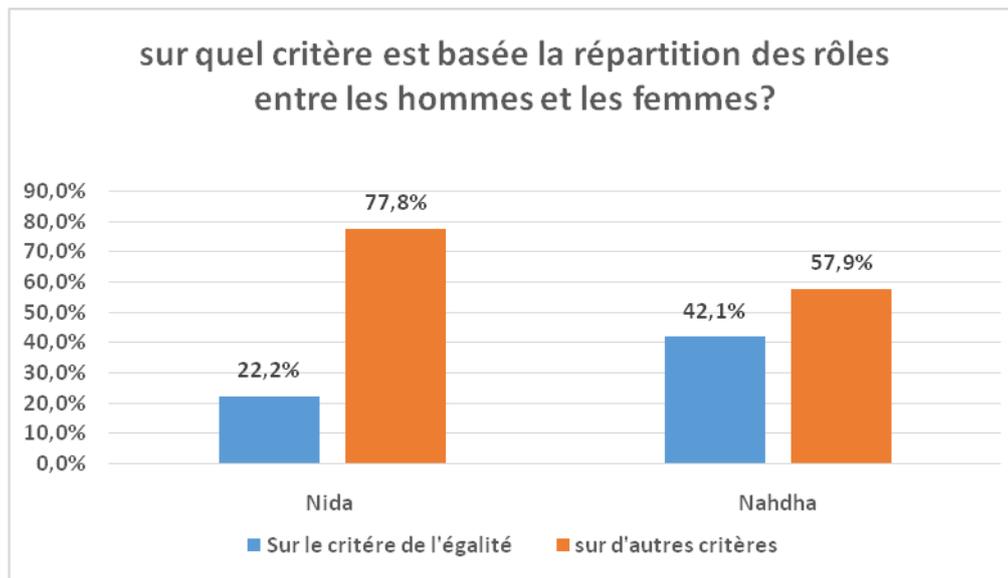
L'égalité concerne surtout, pour les femmes comme pour les hommes interrogés, l'égalité des chances de

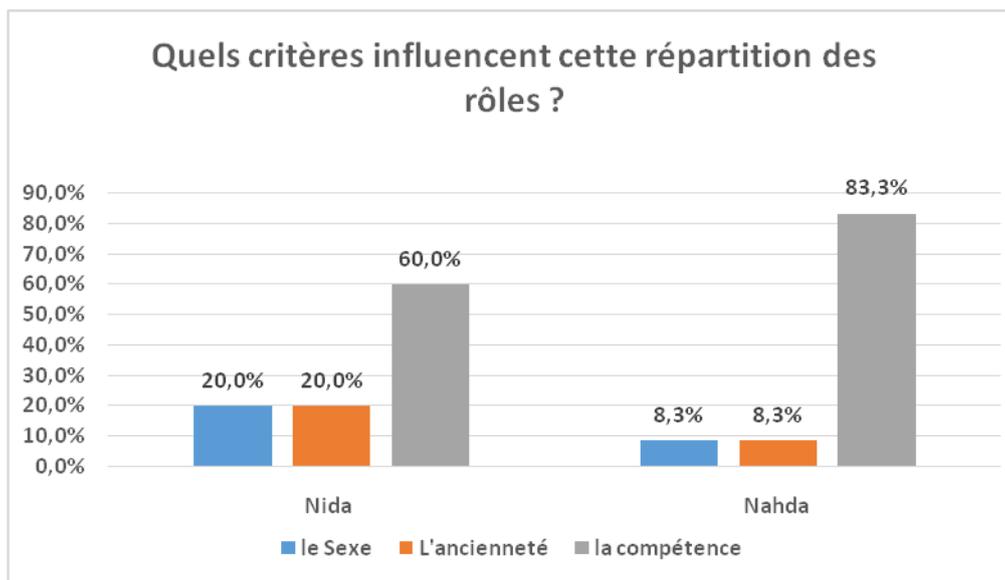
promotion et d'accès aux postes de prise de décision. En deuxième lieu, l'égalité implique le fait de bénéficier et d'exercer le même pouvoir décisionnel.



Une importance moindre est accordée au fait d'être sélectionné sur la base des **mêmes critères** et au fait de bénéficier de la même reconnaissance sociale. Or, la sélection est le niveau auquel s'opère la distinction, voire l'exclusion invisible des femmes en se référant au critère de la compétence qu'on relègue du côté des hommes en avançant l'idée que "les femmes sont novices dans la politique". Le manque de **reconnaissance sociale** des femmes en politique contribue à maintenir ce stéréotype d'une excellence masculine dans ce domaine qui empêche d'apprécier à juste titre la participation des femmes.

La répartition des responsabilités et des rôles au sein des organisations politiques et syndicales repose moins sur le principe d'égalité et de non discrimination que sur le critère de la compétence. Le schéma suivant montre, à partir de l'exemple d'un parti de droite (Nahdha) et un parti de gauche (Nida), que l'égalité n'est pas le principe principal de la répartition des rôles.

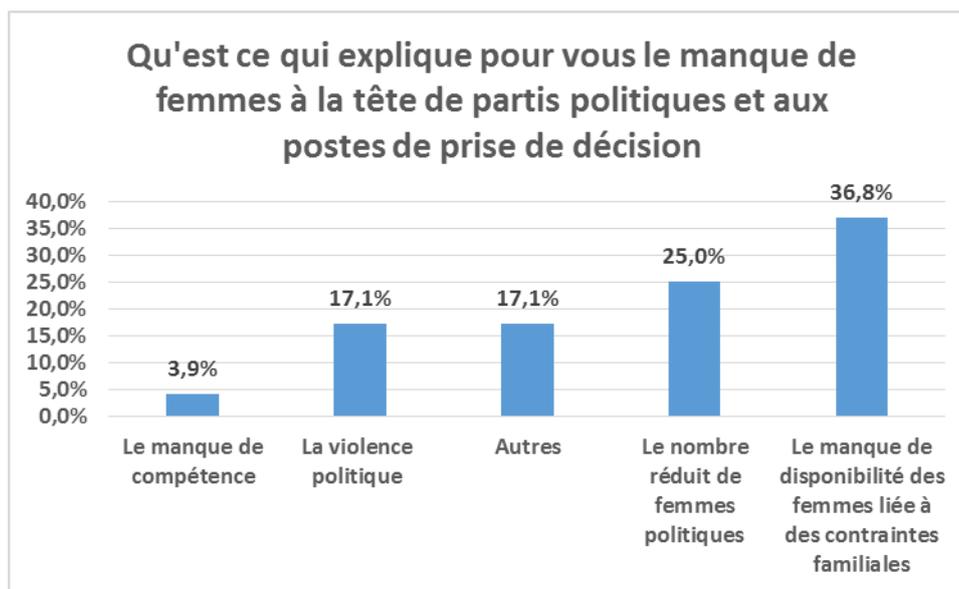




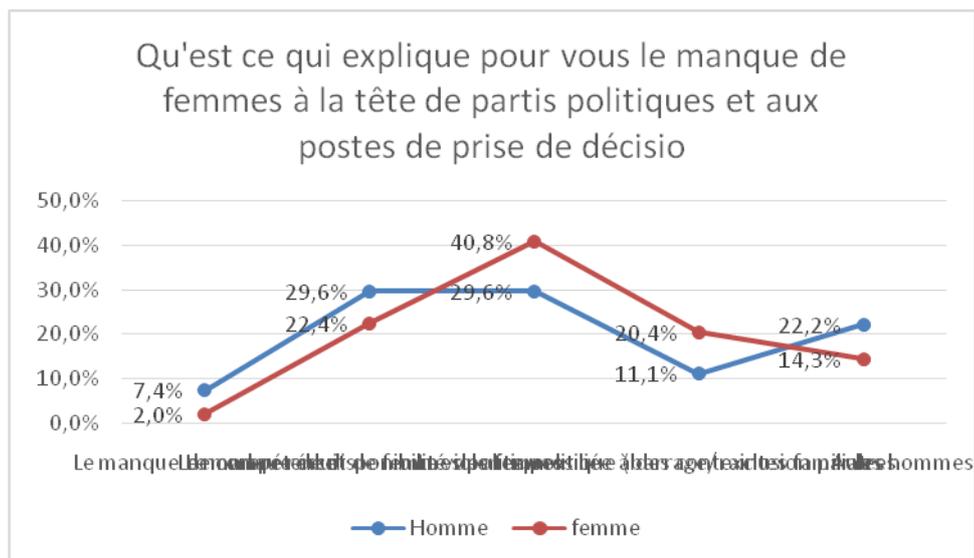
La compétence apparaît comme un seuil infranchissable pour les femmes considérées comme dépourvues d'expériences et d'aptitudes contrairement aux hommes politiques. La compétence serait l'autel sur lequel le principe d'égalité est sacrifié.

En évoquant ce critère inclusif pour les hommes et discriminatoire envers les femmes, et même si le supposé manque de compétence des femmes en politique peut être expliqué objectivement comme un effet de leur ancienne exclusion de la sphère politique, les femmes et les hommes ne font que perpétuer des stéréotypes autour des "incapables" et des "tout puissants" en politique.

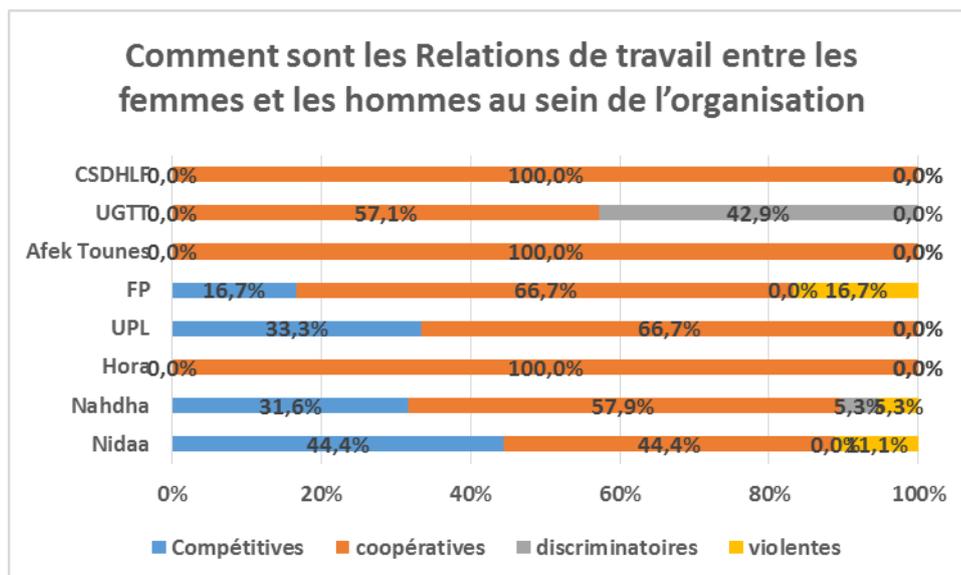
Concernant le manque de femmes à la tête de partis politiques, 36,8% l'imputent aux contraintes et engagements familiaux, et 25,0% l'expliquent par le nombre réduit de femmes politiques.



Les femmes insistent d'autant plus que les hommes sur le poids des contraintes familiales et dénoncent d'avantage la violence politique ou encore l'exclusion.



Les relations femmes/ hommes sont décrites comme étant coopératives et compétitives avec quelques variations d'un parti à un autre.



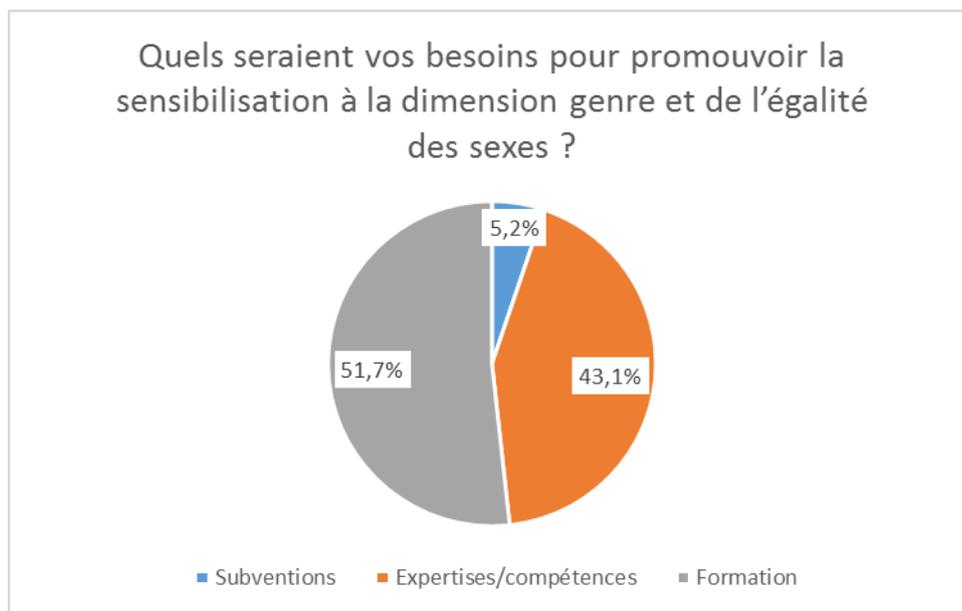
A ce sujet, plusieurs femmes de l'échantillon ont dénoncé une compétitivité entre femmes qui prendrait la forme d'une exclusion des femmes par les femmes. C'est que pour elles, certaines femmes politiques sont plus soucieuses "d'histoires de devanture" et "de leurs intérêts personnels" que d'œuvrer pour la cause féminine et de permettre aux plus compétentes d'accéder aux postes décisionnels.

5/ La sensibilisation et la prédisposition à intégrer le genre et à promouvoir l'égalité entre les sexes :

Contrairement à la réticence manifeste de nombre de député(e)s au concept genre, une certaine ouverture et

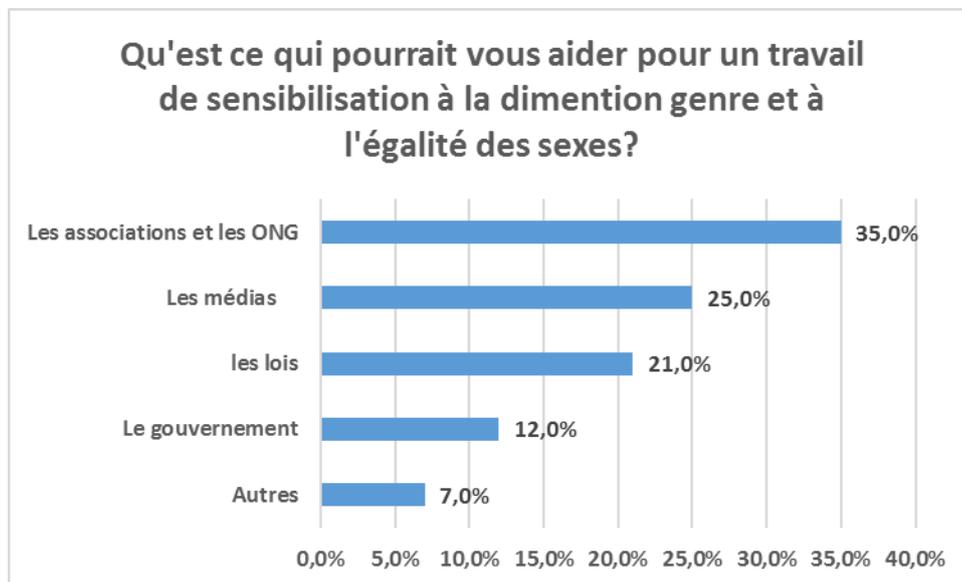
une prédisposition à mettre en place une stratégie d'intégration du genre ont été relevées chez une bonne proportion de l'échantillon.

51,7% affirment que leurs besoins pour la mise en place d'une telle stratégie sont des besoins de formation et 43,1% les identifient comme étant des besoins d'experts sur la question

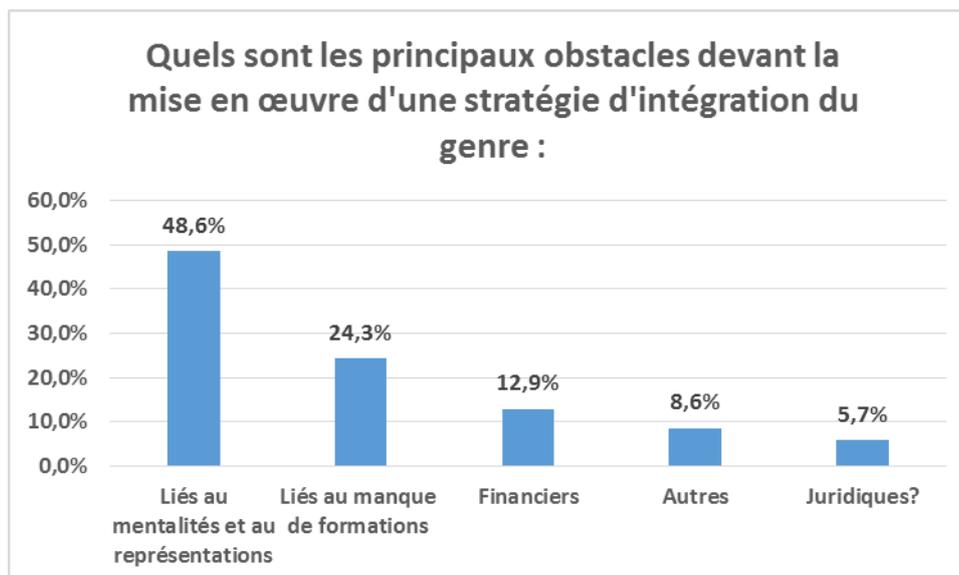


La société civile et les ONG sont les plus sollicitées pour soutenir les organisations politiques et syndicales dans l'élaboration d'un programme de sensibilisation à l'importance de l'intégration du genre.

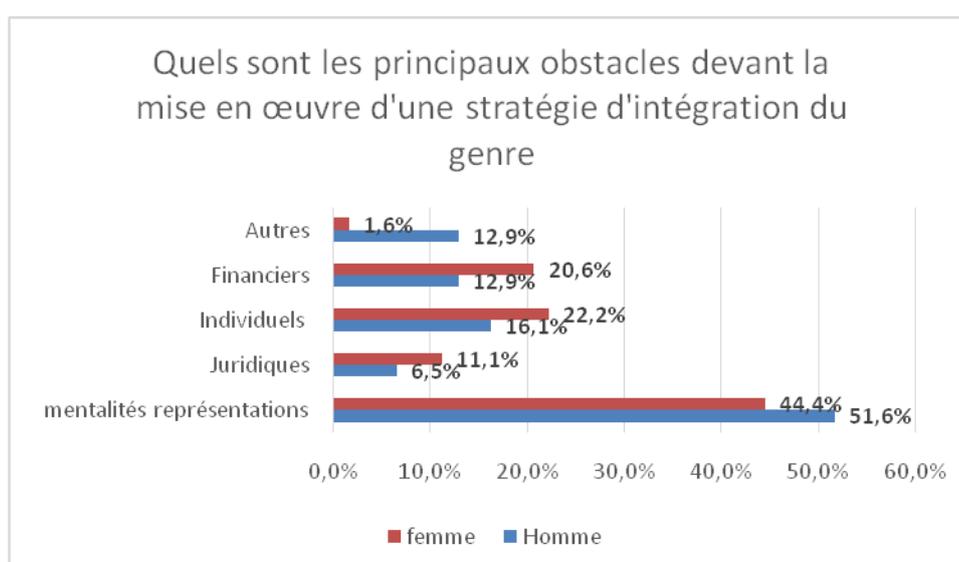
Les médias ont aussi un rôle assez important dans cette perspective selon les interviewés, ce qui reviendrait à la facilité qui est la leur de transmettre les messages au plus grand public en présentant une version assez simplifiée du concept et accessible au commun des catégories sociales.



Quant aux obstacles à la sensibilisation au genre, ils sont principalement liés d'après nos enquêtés aux mentalités et aux représentations sociales (48,6%) ou au manque de formations et à la méconnaissance du concept et des questions qui en découlent (24,3%).



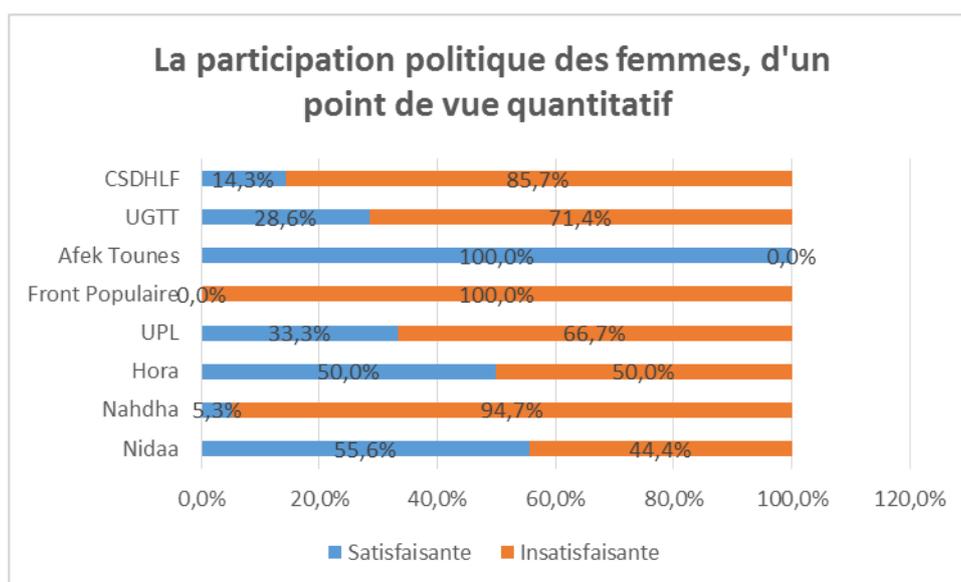
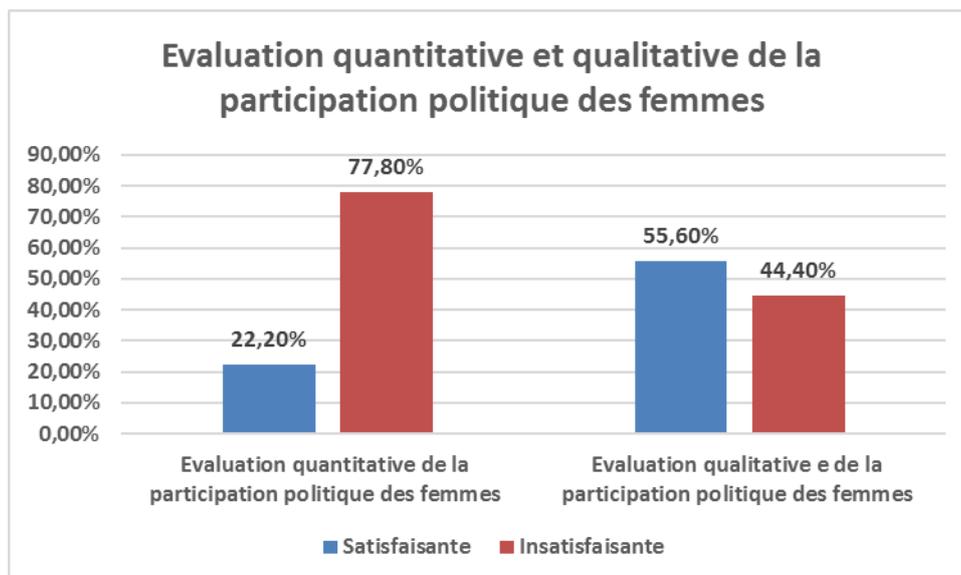
En affinant l'analyse, il apparaît que les hommes sont relativement plus nombreux à déceler l'impact des mentalités et des représentations dans la mise à l'écart du concept genre et ses implications



Il s'agit d'une reconnaissance qu'il importe d'en tenir compte et qui confirme que tout travail de sensibilisation au genre doit nécessairement s'adresser aux hommes aussi bien qu'aux femmes.

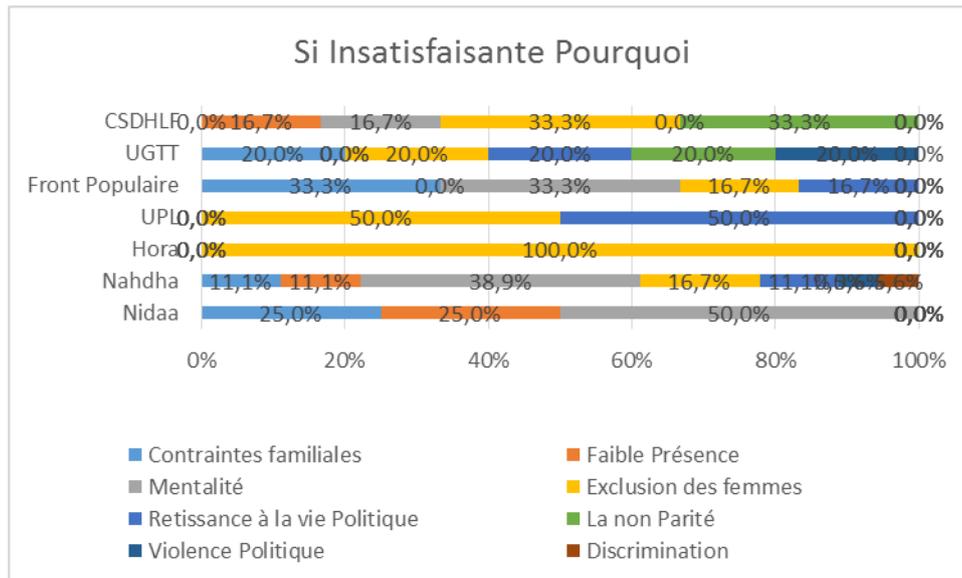
6/ La participation politique : les obstacles et les opportunités :

L'évaluation de la participation politique par la population cible a permis de relever une grande insatisfaction vis-à-vis de cette dernière d'un point de vue quantitatif. Certains interviewés considèrent que la présence féminine dans la sphère politique est l'effet d'une imposition induite par le droit en exigeant la parité. Quelques points de vue recueillis avancent l'idée que le système de quota est préférable au principe de parité à cette phase où les femmes ne sont pas sélectionnées sur des critères valables mais seulement pour un "remplissage aveugle des vides sur les listes".

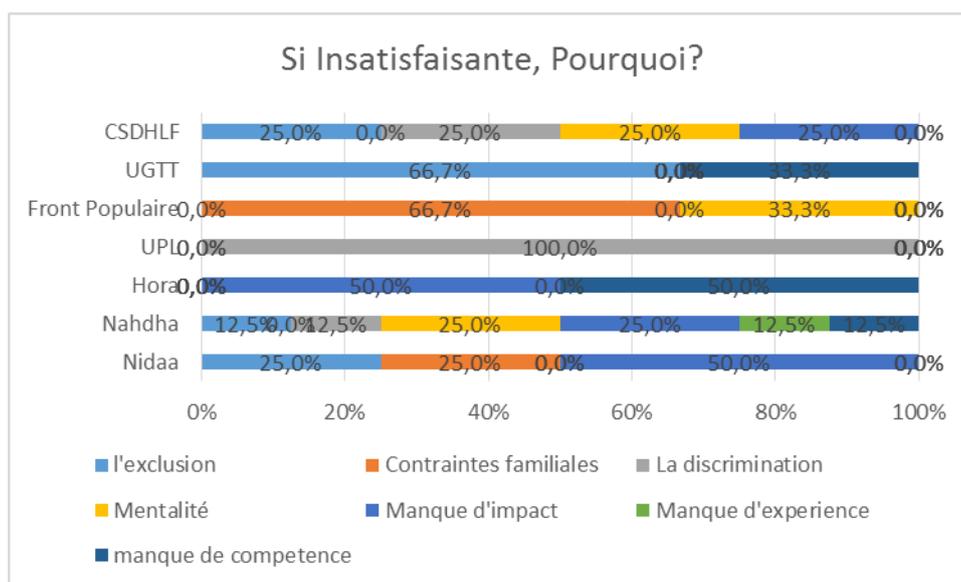
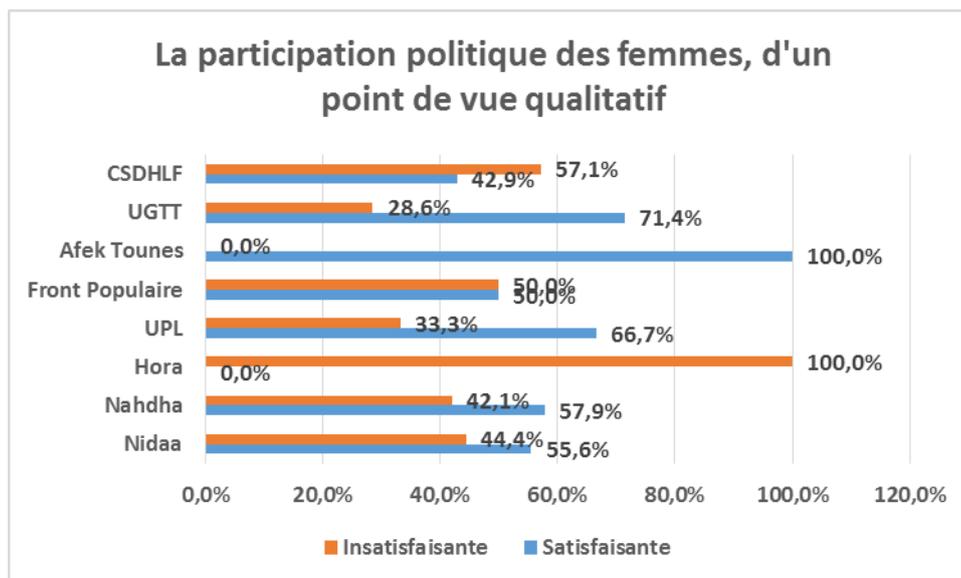


Les justifications présentées pour fonder cette évaluation mettent en avant deux raisons principales et qui se valent à savoir "l'exclusion" (13,6%) et "la mentalité masculine" (13,6%). A la question ouverte

"pourquoi la participation politique des femmes est elle insatisfaisante pour vous ?", les réponses ont convergé vers ces deux explications principales.



D'un point de vue qualitatif, la participation politique des femmes a été jugée insatisfaisante, ce qui a été justifié principalement par "un manque de compétence", "un manque d'impact", "la discrimination", "l'exclusion" et "les contraintes familiales".



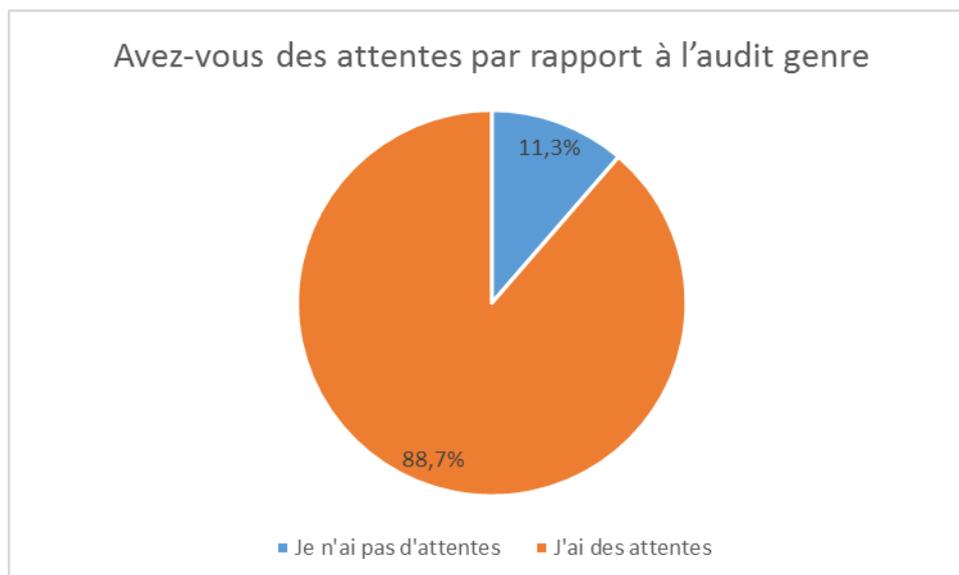
Les obstacles à une participation massive et efficiente des femmes à la vie politique sont ceux à l'origine de leur exclusion tenace, liée aux mentalités, aux représentations sociales et à la répartition sociale des

rôles. Néanmoins, il serait abusif de ne pas reconnaître que des brèches audacieuses ont été creusées dans le processus d'intrusion des femmes dans la sphère politique et que les résistances au changement en sont à la fois la preuve et le moteur.

Dans ce contexte, le fait que les élections municipales représentent une opportunité de choix devant la participation politique des femmes a fait l'unanimité chez la totalité des membres de la population cible.

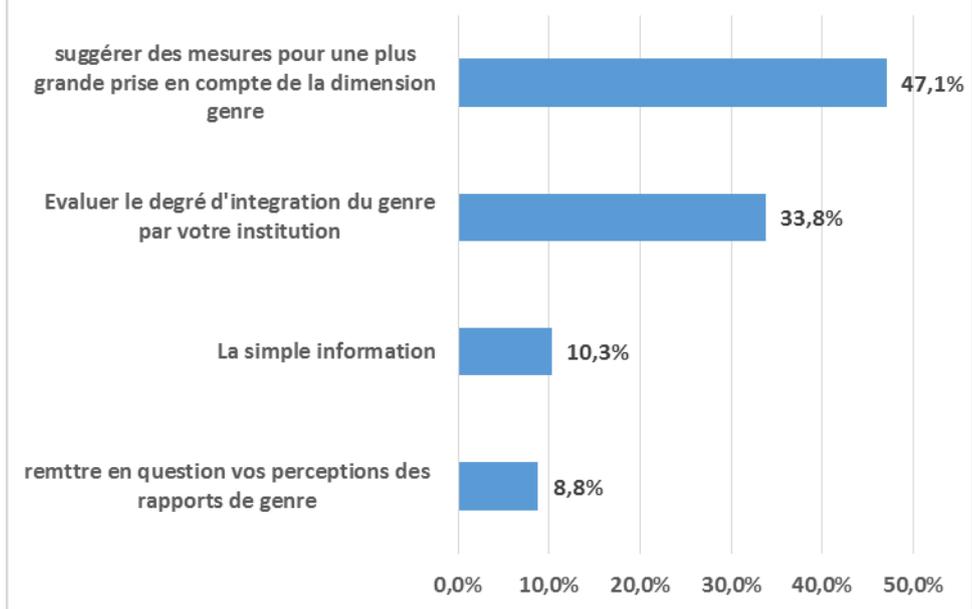
De surcroît, la prédisposition d'une partie de la population cible à intégrer le genre, ou du moins à changer ses perceptions autour du concept se confirme par des attentes importantes vis-à-vis de l'audit.

Les résultats de l'audit genre sont attendus par la majorité des interviewés dont une grande partie aspire entre autres à avoir une définition claire du concept.



Les attentes vis-à-vis de l'audit sont justifiées par la volonté de certains de proposer des mesures pour l'intégration du genre (47, 1%) ou pour évaluer le degré d'intégration de celui-ci par son organisation d'attachement (33,8%).

En quoi cet exercice peut-il vous être utile



Conclusion :

S'agissant des questions liées aux rapports sociaux de genre, il ne faut surtout pas conclure puisque le débat ne fait que commencer en Tunisie autour d'un concept assez polémique.

L'audit genre a permis de mettre en exergue les freins mais aussi les besoins et les moyens pour une intégration du genre dans les organisations politiques et syndicales, ainsi que dans les instances constitutionnelles en attendant d'ouvrir l'investigation à d'autres structures, aux ministères et aux conseils municipaux. Cette intégration ne peut être planifiée qu'à posteriori, en offrant aux différents acteurs les outils d'appréhender et de saisir le concept genre en prenant en compte son aspect protéiforme.

Au demeurant, toute réflexion sur le déplacement des frontières entre espace public/espace privé et sur les femmes en politique ne peut se faire en dehors d'une réflexion sur les rôles sociaux des femmes et des hommes. La répartition sociale des rôles ne peut être

saisie à son tour en dehors de la "valence différentielle des sexes"⁶ qui résulte de l'incapacité à différencier sans hiérarchiser. Un des intérêts majeurs du concept genre est qu'il "permet de déplacer l'accent des parties divisées vers le principe de partition lui-même"⁷.

⁶ HERITIER, Françoise, *Masculin, féminin, la pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.

⁷ DELPHY Christine, "Penser le genre : quels problèmes" in Marie Claude Hurtig, Hélène Rouch, *Sexe et genre*, Paris, CNRS, 2002.

Recommandations

Société civile :

-Organiser un débat autour du concept "genre" en faisant appel à différents experts (sociologues, juristes, etc...), aux politiciens/politiciennes et aux acteurs/actrices de la société civile pour s'accorder sur une définition unifiée et contextualisée du genre.

- Organiser des sessions de formation pour des formateurs internes sur le concept genre et les questions qui lui sont relatives à l'intérieur des partis politiques, des ministères, de l'UGTT et des instances constitutionnelles.

Gouvernement :

- Elaborer un programme national global (Programmes pédagogiques, campagne de sensibilisation, loi) pour l'intégration du genre comme dimension transversale dans l'ensemble des institutions sociales et des organisations politiques en collaboration avec les acteurs et partenaires stratégiques.

Bibliographie

Abdellatif Soumaya, La participation des femmes à la vie publique et politique : les obstacles et les opportunités, CAWTAR, 2016.

Ben Salem Maryam, Politiques et jeunes femmes vulnérables en Tunisie, CAWTAR, 2013.

BIHR, Alain et PFEFFERKORN, Roland, Hommes/Femmes, L'introuvable égalité, Paris

BRAD, Christine, "Recherche et militantisme (France, 1995-2002)" in BRAD Christine, BAUDELOT Christian, MOSSUZ-LAVAU Janine (dir.) *Quand les femmes s'en mêlent*, Paris, La Martinière, 2004.

CLAIR, Isabelle, Sociologie du genre, Paris, Armand Colin, 2015.

DELPHY Christine, "Penser le genre : quels problèmes" in Marie Claude Hurtig, Hélène Rouch, *Sexe et genre*, Paris, CNRS, 2002.

HERITIER, Françoise, *Masculin, féminin, la pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.

LEFEUVRE, Nicky, "Le genre : de la catégorisation du sexe", *in Revue de sociologie et d'anthropologie*, N°5, L'Harmattan, 2002.

MAHFOUDH, Dorra, *Une analyse genre de la situation en Tunisie, avant et après le 14 janvier 2011*, 2012.

Code ISBN : 978-9938-910-00-1

Ligue des Électriciennes Tunisiennes

9, Rue de l'Indépendance Ariana

www.facebook.com/LigueDesElectriciennesTunisiennes/?fref=ts

www.let.com.tn

Téléphone : 71 705 831

Fax : 71 704 061